

Ecole élémentaire des Petites Maisons Saint Martin d'Uriage
Compte-rendu de la réunion du premier conseil d'école
Séance du 07-11-16

Le conseil d'école s'est réuni le lundi 07 novembre 2016 de 18h30 à 20h00 dans la salle de classe 2.

Etaient présents :

- M. Giraud (maire)
- Mme Conry (adjointe chargée d'éducation)
- M. le DDEN
- Mmes et MM. les parents d'élèves
- Mmes et MM. les enseignants

Absents :

- M. Ducousset Inspecteur de l'Education Nationale
- Mmes les représentantes du RASED

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

1. RENTREE DES CLASSES

▪ **L'équipe enseignante**

Je ne reviendrai pas sur les changements annoncés en fin d'année M. Christelle Jarry titularisée sur l'école mais parlerai

des quart temps de Mmes. Arnaud et Jarry assurés par Mme. Ségolène Majoux
du mi-temps de direction confié à Mme. Edith Catel.

▪ **La rentrée**

Elle s'est déroulée tranquillement sans soucis. Les effectifs restent lourds : 272 élèves, soit une moyenne par classe de 27,2. Nous avons opté pour la répartition que vous connaissez avec 8 cours simples pour 2 cours doubles. Un difficile exercice qui s'est imposé à nous, puisqu'il nous a été difficile de privilégier nos petites classes, d'autant plus que nous avons été victimes d'inscriptions tardives en CP.

Effectifs (moyenne : 27,1)

		CP	CP CE1	CE1	CE1CE2	CE2	CE2	CM1	CM1	CM2	CM2	
<i>CP</i>	45	28	17									
<i>CE1</i>	46		7	28	11							
<i>CE2</i>	73				14	30	29					
<i>CM1</i>	55							28	27			
<i>CM2</i>	52									26	26	
total	271	28	24	28	25	30	29	28	27	26	26	
		8 cours simples et 2 doubles										

Cycle 2 : 164 et cycle 3 : 107

▪ **Les élections**

Inscrits 443 – votants 4 – taux de participation : 0,89 %

100% des votes réalisés au bureau de vote.

Le conseil d'école demande avec insistance la possibilité de réaliser cette élection par internet.

2. REGLEMENT INTERIEUR

▪ Le règlement type départemental

Le règlement intérieur de l'école a été repris en s'appuyant largement sur le règlement départemental type.

Le conseil d'école entérine à l'unanimité le règlement 2016-2017.

▪ La charte internet

Annexée au règlement intérieur : charte école et charte élève.

Cela me donne l'occasion d'évoquer le travail de la commission informatique.

Il est envisagé de formater tous les PC de l'école de la même façon sous configuration Linux tous reliés à un serveur établissement (gain de temps en maintenance, logiciels gratuits).

Actuellement les informaticiens de la commune sont à l'oeuvre pour rendre opérationnelles les machines, installation des "ProxyEcole" et réparations.

3. LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Année de bilan

Trois ans après avoir mis en place les nouveaux rythmes scolaires il s'agit de faire un bilan afin d'envisager une évolution voire un changement.

Je rappellerai l'objectif premier de cette réforme : **améliorer** la réussite de tous les élèves en se rapprochant des « standards internationaux » : journées allégées, semaines mieux rythmées, année moins tassée...

▪ Le point de vue des enseignants de l'école

La difficulté à réaliser cette opération est liée au fait que nous ne possédons pas d'outils sur lesquels nous pourrions nous appuyer. Nous sommes plus dans la subjectivité, le ressenti.

Pour réaliser notre étude j'ai concocté une série de questions sensée balayer l'aspect apprentissage et fatigue.

• Impact sur les apprentissages

L'apport de l'organisation du temps scolaire sur les apprentissages est perçu globalement **comme positif, mais ce ci est à nuancer**. Les **apprentissages fondamentaux en français et mathématiques sont perçus comme étant facilités**, ce qui **n'est pas le cas de la découverte du monde**.

Par contre, nous n'avons **pas trouvé d'amélioration notable** :

sur **l'aide apportée aux élèves en difficulté** (en 2008 l'Aide Personnalisée se chiffrait à 60 heures par an alors qu'en 2013 les Activités Pédagogiques Complémentaires ne représentent plus que 36 heures annuelles).

ou sur **la réalisation de projet**.

L'apport de la demi-journée supplémentaire est indiscutablement un plus. Cette matinée (mercredi) ajoutée à notre semaine permet de disposer d'un temps de travail de qualité avec nos élèves (rythmes biologiques du matin).

L'allongement de la matinée de travail reste également un élément fort. Ce point est d'autant plus intéressant que nos élèves sont plus âgés.

• Impact sur la fatigue de nos élèves

Une fois de plus un aspect difficile à évaluer, comme d'ailleurs l'incidence du nouveau temps scolaire sur les apprentissages. Nous résonnerons sur des impressions, des gestes, des comportements pour fonder notre réponse. Nous dirons que nos élèves nous semblent plus fatigués dans la journée (unanimité), mais plus fatigués également sur la semaine.

▪ Le point de vue des syndicats

Ceux-ci jugent que les dysfonctionnements liés au temps périscolaire ont un impact négatif sur les élèves. Ils s'inquiètent de la fatigue et de la baisse d'attention de certains enfants : temps périscolaire impactant négativement le temps scolaire, fonctionnement de l'école, dégradation des conditions de travail.

Remarque : il existe une grande disparité selon les communes dans la mise en place des activités périscolaires. Les petites municipalités rurales se sont beaucoup plus investies et ont offert des services

de qualité. Saint Martin en fait partie, avec un suivi de la commission qui permet de faire évoluer le PEDT en apportant des modifications : règlement PEDT, accueil des encadrants, charte des intervenants, organisation ...

Du point de vue du ministère.

A l'inverse, on met en avant les «remontées académiques» positives. Et «le gain» dans les apprentissages de la lecture en CP, «déjà perçu au [printemps](#) 2014, est confirmé dans plusieurs académies».

Pour l'Inspection générale, la réforme, avec l'apparition de la 5ème matinée de classe, s'est surtout traduite par un déséquilibre entre les disciplines. Mais ce que dit le rapport Mégard c'est que les récréations ont diminué de 10 minutes depuis la réforme. Les après midis sont plus courts et il y a moins de récréations. Le temps d'enseignement en français a augmenté de 10 minutes en moyenne, celui de maths de 20 minutes. Cette progression s'est faite aux dépens de l'EPS qui sont une heure en dessous des horaires officiels et des pratiques artistiques qui sont 30 minutes en dessous de l'horaire légal. Les enseignants ont souvent mis les matières difficiles les matins et la 5ème matinée a déséquilibré les bilans hebdomadaires.

L'inspection générale relève aussi un absentéisme massif le samedi matin pour les écoles qui travaillent sur ce temps. Il peut dépasser 50% en maternelle et 20% en élémentaire.

En positif, l'inspection relève "une installation incontestable des APC" (36h d'activités pédagogiques complémentaires où le maître ne convoque qu'une partie des élèves). Mais le rapport demande en urgence "un bilan de l'utilisation" de ces heures.

Des enfants plus fatigués mais...Le rapport souligne "un sentiment très partagé" de fatigue des élèves. "De très nombreux enseignants indiquent une fatigue accrue des élèves, en particulier en fin de semaine et surtout en fin de période". Les maîtres signalent un déficit d'attention, de l'énerverment, une moindre participation, une augmentation des incidents dans la cour. Ce sentiment est suffisamment partagé pour que l'inspection lui consacre une partie du rapport. "On ne peut réfuter cette fatigue tant elle est souvent rapportée", dit le rapport. "Il est un fait que le constat de cette fatigue est vécu sur le terrain comme un signe d'échec de l'ambition de mieux penser le temps de l'enfant". Pour autant elle n'est pas mesurée et le rapport Testu contredit cette perception. Une étude objective réalisée sur toutes les écoles d'Arras démontre le contraire : élèves plus attentifs.

▪ **Le comité de pilotage de la commune**

Le PEDT sera à renouveler en mars 2017. Un consensus au sein des membres du comité de pilotage doit être trouvé pour proposer un fonctionnement à partir de la prochaine rentrée pour une durée de trois ans. Réunion prévue courant novembre.

4. LES PROJETS

▪ **La classe transplantée**

Organiser une classe de découverte

Qu'elle soit de neige ou de mer, de couleur verte, rousse ou bleue, artistique, sportive ou de patrimoine, la classe de découverte (on dit aussi classe transplantée) constitue un temps fort majeur de la scolarité d'un élève. Au-delà de la découverte et de l'immersion dans un milieu et dans des activités méconnues, la classe de découverte apporte à la classe un vécu commun irremplaçable qui influe durablement et positivement sur les relations entre élèves et avec le maître. Elle est un vecteur d'apprentissages scolaires mais aussi de vie sociale. L'organisation d'un tel projet, *repose beaucoup sur l'enseignant de la classe.*

Après mûre réflexion les élèves de CM2 partiront vers la mer, destination Saint Raphaël.

▪ Les autres projets

• **des expositions des œuvres des élèves dans l'école**

• **Projet annuel musique** avec intervenant Jonathan Dioudonnat.

Cette année encore *toutes les classes* seront impliquées. Le thème choisi est la musique sud américaine. Il sera donc le fil conducteur de notre année. Nous envisageons de réaliser le spectacle le vendredi 30 juin.

• **Projets en lien avec la commune**

○ *Circuit de l'eau : distribution, consommation, eaux usées pour les CM2 de T. Duchêne*

- *Arbres et nichoirs pour les CE2 de C. Arnaud et F. Dupré* : découverte du parc d'Uriage de sa flore.
 - *Tri des déchets avec les CM1 de Mmes. Jarry et Armand qui réaliseront un retour vers les petites classes.*
 - *Valorisation des déchets verts, démonstration de broyage des végétaux avec les classes de Mmes. Prunier et Dupré.*
 - *Plantation potagère pour les CP de C. Solinas et S. Prunier.* Aux beaux jours, assistés d'un jardinier communal les jeunes élèves vont lancer leur potager.
- **Défi Class Energie** est animation scolaire portée par l'AGEDEN : Association Grenobloise pour l'Etude et le Développement des Energies Nouvelles dans le cadre de sa convention avec la communauté des communes.
 - Les sorties de ski
 - Accompagnements Comme toujours nous ferons appel largement aux bonnes volontés afin de permettre la tenue de nos activités.
 - Sorties

Nous désirons fonctionner sur la même organisation que l'année précédente avec des sorties les après-midi des lundis, mardis ou vendredis, le service de restauration de la commune se chargeant d'accueillir toutes les classes de skieurs à la cantine avant le départ.

- Piste
 - * Les *classes d'Isabelle et Stéphane Prunier* inaugureront la saison, suivies par
 - * Les *classes de Mmes. Solinas et Dupré*, puis
 - * Les *classes de Mme. Arnaud et M. Dupré* fermant la marche.

- Fond

Les classes fonctionneront aussi en binômes : *les CM1 de Mmes. Jarry et Armand* et *les CM2 de Mme. Paulus et M. Duchêne*.

Comme l'année précédente nous sommes dépendants du soutien financier de la commune.

5. LA SECURITE

- Exercices
 - i. 28/06/16 Alerte incendie : exercice inopiné. Les consignes ont été respectées, l'évacuation s'est déroulée rapidement et dans le calme.
 - ii. 17/10/16 Alerte intrusion : exercice programmé.
 1. Sonnerie
 2. Appel de la police municipale
 3. Arrivée du M.Stouff (chef des services de police).
 4. Enfants confinés dans les classes avec les enseignants.

Modifications à apporter:

rideaux à réparer

stores extérieurs du nouveau bâtiment replacés ou remplacés à l'intérieur

portes du nouveau bâtiment à équiper de stores intérieurs

fermetures des portes de wc à vérifier systématiquement après les "récréations"

qualité du silence à améliorer dans certaines classes

malettes à disposition dans les trois points.

6. LES FINANCES DE L'ECOLE

- Bilan 2015 2016
Solde positif : 5979 €
- Les dons de l'APE

L'équipe enseignante remercie l'association de parents d'élèves et la remise d'un chèque de 3000 €. Les sommes seront reversées sur les comptes de chaque classe et permettront de finaliser différentes actions.

7. LES MANIFESTATIONS ET RDV

Prochains conseils d'école les lundis : 20 mars et 19 juin à 18h30.

Courseton : avril au matin

Kermesse : le samedi 17 juin.

La séance a été levée à 20h40.

A bientôt, le 20 mars pour notre prochain conseil d'école.

F.Dupré